

Edito

Le beau temps semble enfin s'installer.

C'est donc le moment de profiter des différentes manifestations dans le village et aux alentours.

A commencer par la traditionnelle Vogue les 12, 13 et 14 août précédée de la tournée des brioches. Merci de réserver le meilleur accueil aux Zazous.

Les amateurs de pétanque pourront s'adonner à leur loisir favori lors des nombreux concours.

Qui dit « été » dit peut être aussi « canicule » : un registre canicule est ouvert en mairie pour accompagner les personnes âgées qui le souhaitent.

Pour certains l'été est synonyme de départ en vacances, pour d'autres de déménagement : Marie Thérèse BALURIAUX quitte notre village et le conseil municipal. Pendant de nombreuses années, elle a pris en charge avec dévouement et efficacité le CCAS, dont elle me transmet le flambeau.

C'est l'occasion de remercier les bénévoles du CCAS qui apportent une aide très précieuse (Eliane BONNARD et Thérèse RIVORY pour la téléalarme, Raymonde JURY pour l'organisation de l'animation à l'hôpital de Condrieu ainsi que Daniel Champaillet et Francis Dirollo).

Alors bonne continuation à MAES et bel été à toutes et à tous !

Danielle Vachon

AGENDA : JUILLET

- **Dimanche 3 à partir de 13h30** : Pétanque Challenge du Pilat à Longes
- **Mardi 5/07 soir au jeudi 1/09 matin** : Vacances scolaires
- **Du 15 au 17 juillet** : A la rencontre de Jean Anderson. Espace Pierre Bret, au Fautre, Trèves. Entrée Libre (sauf spectacle)
- **Samedi 23 de 16h30 à 19h** : remise de l'allocation pour les terrains par l'ACCA au local de chasse
- **Dimanche 24 à 10h** : assemblée générale de l'ACCA au local de chasse

AOÛT

- **Tournée des brioches par les ZAZOUS** :
les soirs du 9-10-11/08 : dans les hameaux
les journées du 12-13/08 : dans le village
- **12-13-14/08** : vogue des Haies avec LES ZAZOUS : 3 bals gratuits
- **Dimanche 14/08 à 12h** : Barbecue et à 19h : Paëlla et à minuit : enterrement de la vogue
- **Samedi 13 et dimanche 14/08 à 13h30** : concours de pétanque organisés par les Associations du village. Inscription sur place
- **samedi « challenge de la St Laurent » en doublette**
- **dimanche « challenge de la municipalité » en tripléte**
- **Lundi 15/08** : concours de pétanque (coupe du 15 août)
- **Du 8 au 12 août** : fermeture de la mairie

Fermeture de la mairie la semaine du 8 au 12 août.

CIMETIERE

La mairie vient de créer un colombarium et un jardin du souvenir sur la parcelle attenante au cimetière où est d'ailleurs prévue une extension.

Le terrain a été clôturé pour offrir aux familles un cadre propice au recueillement et à l'apaisement. Une stèle, un banc et un aménagement paysager complètent le lieu. La fermeture par grillage est provisoire, en attendant l'aménagement global de l'espace. Le cimetière est un lieu de recueillement qui impose à chacun d'entre nous le respect. Ce lieu est en aucun cas un terrain de jeu pour les enfants ou nos amis à quatre pattes.

REGLEMENT CANTINE

Le règlement des factures de la cantine est à rendre avant le 20 du mois en mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Passé cette date, le règlement est à donner directement à la trésorerie de Condrieu.

INSCRIPTION REGISTRE CANICULE

Les personnes âgées ou handicapées isolées recensées par les mairies sont l'objet d'une attention particulière (conseils de prévention, interventions téléphoniques ou à domicile). Il importe donc qu'elles aient été préalablement enregistrées auprès de leur Mairie.

L'inscription sur le registre canicule de la Mairie est volontaire et facultative. Elle peut être réalisée par la personne elle-même ou par un représentant légal, à défaut, un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin...).

Recommandations : s'hydrater régulièrement, éviter les efforts, éviter de sortir si ce n'est pas indispensable ou le faire aux heures fraîches, protéger son habitation en fermant les volets, surveiller les personnes fragiles (enfants et personnes âgées) ...

Pour toute information :

N° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 06 66 66

Sur internet : www.sante.gouv.fr *accès par dossier « canicule et chaleurs extrêmes »

ETANG COMMUNAL DES HAIES

Nous vous rappelons que la **BAIGNADE** est strictement **INTERDITE** dans l'étang communal route des Brosses.

Nous vous remercions de rappeler cette règle non-négociable à vos enfants.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

MERCI

L'association des Fleurs remercie les Classes en 6 qui ont donné les fleurs (qui garnissaient les tables)
Elles ont rejoint les autres dans les massifs...

A.C.C.A. : RAPPEL

A partir de cette année, l'allocation pour les terrains sera remise aux propriétaires au cours d'une seule et unique permanence.

Pour 2016, elle aura lieu le **samedi 23 juillet** de 16h30 à 19h au local de chasse (sous la Mairie) muni d'un justificatif de propriété de parcelles.

L'assemblée générale de l'ACCA se tiendra le **dimanche 24 juillet 2016 à 10h00** au local de chasse.

CONSEILS EN CAS D'ABSENCE PENDANT LES VACANCES

(lutte contre les cambriolages)

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Avisez vos voisins. Laissez un double des clés chez une personne de confiance.

Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante révèle une longue absence.

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations « tranquillité vacances » une patrouille de surveillance sera programmée.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la réalisation d'un cambriolage.

Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien, prévenez immédiatement la gendarmerie d'Ampuis (Tel 04 74 56 10 26).

En cas de vol de chèques ou de cartes bancaires, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque.

N° utiles : chèque volé : 08 92 68 32 08

Carte bancaire dérobée : 08 92 70 57 05

Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les 2 jours avec copie du dépôt de plainte en gendarmerie.

IDEE SORTIE NATURE A LA CROIX REGIS

Le Parc naturel régional du Pilat, vous propose une balade accompagnée par un guide pour tout savoir sur la faune sans la voir, en la suivant simplement à la trace...

2 dates à retenir :

Les vendredis 5 et 19 août de 16h à 19h environ.

Tarifs : 5€ - Gratuit pour les enfants de - de 16 ans accompagnés d'un adulte payant.

Lieu de RV : La Croix Régis - 69420 LES HAIES

Réservation Maison du Parc

Tél : 04 74 87 52 00

CONCERT EN BALADE ET SCENES AUX CHAMPS A TREVES

Le Parc du Pilat propose chaque jeudi durant l'été, de parcourir le Pilat dans une commune différente.

Jeudi 4 août à Trèves

A 15h : Randonnée gratuite accompagnée au départ du village : « Le ruisseau du grand Mallevall » avec informations sur les corridors écologiques.

A 19h : Spectacle gratuit sur le boulodrome : « La criée de la rue verte »

Repas préparé par le boulanger (qui prendra les réservations payantes).

ENVIRONNEMENT

ERDF : information des habitants du bourg

Le projet expérimental SMAP qui se déroule sur votre commune des Haies de 2016 à 2018, a vocation à étudier des solutions innovantes devant faciliter l'intégration de la production d'énergies renouvelables sur les réseaux électriques. Pour rappel, le projet est porté par 10 partenaires publics (mairie des Haies, Enedis (ex ERDF), PNR du Pilat, etc.), industriels (Nexans, ATOS, etc.) et associatifs (RAEE, HESPUL, etc.).

Toutes les infos et les contacts sont sur :

http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/projet_smap.

L'objectif, à l'échelle de la commune, est notamment de mieux équilibrer les consommations d'électricité avec la production photovoltaïque locale. Dans ce cadre, et en conformité avec la législation sur la protection des données personnelles, Enedis (nouveau nom de ERDF gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité) a chargé votre postière de vous expliquer et vous remettre un formulaire nécessaire pour respecter les normes de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Vous serez invité à compléter et retourner ce formulaire qui, avec votre consentement, vous permettra si vous êtes équipés d'un compteur communicant, d'avoir accès à vos données de consommation détaillées sur la plateforme en ligne gratuite SMAP et Moi. Cette opération effectuée par la Poste auprès de vous se déroulera entre le **4 Juillet et le 9 Juillet 2016**. Nous vous remercions par avance de votre accueil chaleureux à votre Postière.

CAMPAGNE IODE 2016

La campagne de distribution préventive d'iode 2016 est déployée dans les communes situées dans un rayon de 10 km autour de chaque centrale nucléaire exploitée par EDF. Cette campagne de distribution préventive d'iode est une campagne de sécurité sanitaire. Il est donc fondamental d'y associer les citoyens, car la sécurité civile commence par l'implication de chacun : mieux informées, les populations seront en mesure de se protéger et de protéger les autres en cas d'accident nucléaire.

Retrait des comprimés d'iode :

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des riverains et des ERP (Etablissement recevant du public) au mois de février 2016. Il comprend notamment un bon de retrait gratuit des comprimés d'iode. Toutefois, en l'absence de ce courrier, vous pouvez tout de même vous présenter dans une pharmacie du secteur avec un justificatif de domicile.

Prendre ses comprimés d'iode sur ordre du préfet fait partie des actions de protection des populations en cas d'alerte avec l'évacuation et la mise à l'abri.

Les enfants et les femmes enceintes sont particulièrement concernés par cette mesure. La prise d'iode stable est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut ainsi augmenter le risque de cancer de cet organe, surtout chez les jeunes. Prendre la dose d'iode stable avant les rejets d'iode radioactif protège efficacement la thyroïde en la saturant et en empêchant l'iode radioactif de s'y concentrer. La thyroïde est alors préservée. L'ensemble de la population peut être appelé à prendre de l'iode stable.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site www.distribution-iode.com
ou contacter le numéro vert (0 800 96 00 20)

TRANSPORT SCOLAIRE 2016/2017

5 lignes des Cars du Rhône concernent notre commune :

713 : Les Haies (village) - Condrieu

716 : Les Haies (Pilon/Timbout) - Condrieu

759 : Les Haies (Le Grand Pré) - Rive de Gier

760 : Les Haies (Pilon/Village) - Vienne

769 : Les Haies (Lansolat) - Loire et Givors.

Attention, des modifications ont été réalisées cette année, notamment sur la ligne 716.

Consultez le détail des horaires ici : <http://www.carsdurhone.fr/lignes-horaires>.

Pour rappel, le Département a supprimé les lignes de transport des primaires.

A LA RENCONTRE DE JEAN ANDERSON

A l'occasion de cette édition spéciale des Rencontres (F)estivales Voix et Musiques, nous vous proposons un temps fort consacré à Jean Andersson. Ce sera l'occasion de prendre un moment pour partir à la rencontre de l'homme, du poète et de son art.

Pour cette édition, l'Espace Pierre Bret, hameau du Fautre à Trèves (69) ouvre ses portes à des artistes amateurs et professionnels interprètes de la musique et du théâtre, à des artistes du livre ou des plasticiens pour placer nos regards et nos pas dans ceux de Jean Andersson, mort en octobre 2014. Ceux qui se souviennent de l'ami, de l'animateur culturel du Parc du Pilat avec qui ils ont travaillé, de l'homme écrivain, de l'homme de radio, sont également invités en forme d'hommage, à venir témoigner de ces traces - écrites, sonores ou vidéo - sur un mur à travers la performance " Le murmure des mots ".

Vendredi 15 juillet, Espace Pierre Bret, au Fautre, Trèves.

19H : Vernissage de l'exposition, ouverture du week-end de Trèves

Le vernissage des expositions sera également le moment d'une cérémonie d'ouverture en hommage à Jean Andersson en présence de l'équipe de Voix & Musique et de la Mairie de Trèves.

20H : Repas champêtre partagé, buvette

20H30 : Regards des enfants du village sur l'oeuvre de Jean Andersson

21H : « Chagall rêve Mozart » **Concert théâtre par la Cie Petit Théâtre Pilat et le trio Stentato**
Chagall et son double, un lutin capable de témoigner du passé et d'annoncer l'avenir, quittent Vitebsk, petite ville russe, en 1910.

avec Alice Tedde, Philippe Luneau, (Cie Petit Théâtre Pilat) le Trio Stentato : Marie Pierre jury, soprano, Albane Genat, violon, Jordan Gregoris, violoncelle - mise en scène Thierry Vincent

Samedi 16 juillet, Espace Pierre Bret, au Fautre, Trèves

19H : Repas préparé par la boulangerie Au Ptit Creux du Pilat. réservation conseillée : 9€. Vente sur place (dans la limite disponible)

20H30 : Regard des enfants du village sur l'oeuvre de Jean Andersson

21H15 : Christopher Murray chante Jean Andersson

Ce concert se propose de parcourir un répertoire propice au piano noir, embarquant sur les mots, corps et âme. Christopher Murray enchantera le mystère de certains de ces textes . Du ventre de ce piano noir, et des cordes d'Elisabeth Burlat qui l'accompagnera au violon et à l'alto, il espère faire vivre à nouveau, de l'homme Jean, tel qu'il l'a connu les tendresses, les rires, les rugissements, les blessures entrevues...

Dimanche 17 juillet, Espace Pierre Bret, au Fautre, Trèves

12H : Repas champêtre partagé, buvette

17H30 : Les Petites Boîtes, Michèle Bernard

Récital en Trio - Michèle Bernard s'amuse, s'enrichit du temps qui passe, sans en esquiver les fêlures. Dans ce nouveau récital, elle rassemble ses plus tendres, ses plus attachantes, ses plus féminines chansons dans un pot-pourri qui sent bon l'antimorose.

avec Michèle Bernard (textes, musiques, accordéon, chant), Sandrine De Rosa (accordéon, violon, percussions, tuba, yukulele, chant), Michel Sanlaville (arrangements, contrebasse, guitares, chant)

19H : Clôture des Rencontres - Pique-nique partagé

Tarifs des spectacles : de 8 à 12 € en pré-vente. Possibilité d'achat à la mairie de Trèves, aux offices du tourisme de Condrieu et Pélussin ou auprès du Petit Théâtre: envoyer un mail à reservation@petit-theatre-pilat.eu ou par téléphone au 07.82.56.48.90.

